

Les petites sociétés à ressources limitées, qui appartiennent fréquemment à des Canadiens, seraient plus aisément encouragées que les grandes, dont les décisions sont moins influencées par la restriction des capitaux. En l'occurrence, on pourrait ainsi accentuer la propriété canadienne, comme le député le laissait entendre. Les encouragements seraient plus grands pour les entreprises appartenant à des Canadiens. Néanmoins, je ne pense pas que ce soit un domaine où nous voudrions instituer le nationalisme: nous voulons accroître la productivité et l'efficacité.

La souplesse économique peut être réalisée si les achats sont faits au rythme voulu au bon moment. L'expérience du début des années 60 a été particulièrement réussie et a donné un élan considérable aux sociétés d'appartenance canadienne sans aucune discrimination fondée sur la nationalité.

Nous pourrions également permettre cet amortissement accéléré dans le cadre du programme d'expansion économique régionale qui, sauf erreur, ne remplit pas actuellement les conditions nécessaires. Nous pourrions lui donner une certaine souplesse grâce à l'amortissement accéléré. Nous avons déjà accepté le principe qui consiste à utiliser 115 p. 100 de la valeur du capital aux fins de l'amortissement aux taux actuels, et j'aimerais que cette méthode soit étroitement surveillée afin d'éviter une surchauffe économique. Les régions de plus forte concentration industrielle présentent évidemment les plus grands risques de chômage pour les ouvriers spécialisés, et c'est déjà ce qui se produit. Cette disposition précise du budget permettra d'atténuer cette situation.

Le sujet des garderies se rapporte peut-être au budget; il en a été question au cours des audiences sur la réforme fiscale et également, je crois, dans le rapport sur la situation de la femme. Cette question n'était pas traitée dans le rapport du comité des finances, mais elle a été soulevée dans un mémoire présenté par l'Institut Vanier qui préconisait la création de garderies. On pourrait y parvenir par une mesure budgétaire.

Il est bon qu'un plus grand nombre de femmes travaillent et la création de ces garderies les y encouragerait. Je pense cependant que peu d'hommes d'affaires y ont pensé sérieusement. Si nous leur permettions de déduire 150 p. 100 de leurs frais, la première année suivant la création de ces garderies, ils seraient peut-être plus intéressés. Ce serait une mesure constructive, commercialement et socialement parlant. Les femmes seraient heureuses de travailler sachant qu'on s'occupe de leurs enfants et cela contribuerait énormément à relever le moral et l'efficacité de notre société.

Un autre domaine d'inquiétude est celui des emplois d'été pour les étudiants, qui nous confrontera bientôt. En examinant cette question, j'en suis venu à la conclusion qu'aucun programme global ne saurait répondre aux besoins de tous les étudiants; il faudrait plutôt une foule de programmes, chacun conçu en fonction de certains étudiants. Le succès du programme d'emplois pour les étudiants, offert par nos Forces armées l'été dernier, m'a surpris et réjoui. Ce programme a semblé bien fonctionner pour les étudiants et les Forces armées ont semblé s'en réjouir. Devant ce succès, nous devrions aviser aux moyens d'améliorer ce programme plutôt que se conten-

ter simplement de fournir plus de chair à canon. Peut-être ce programme pourrait-il être transformé en un corps paramilitaire de paix au Canada pour intéresser les étudiants aux questions du milieu, de l'écologie, du contrôle de la pollution et autres choses du genre. Dans ma propre ville de Toronto, je voudrais les voir travailler à l'épuration de la rivière Don.

Sauf erreur, la Division de l'Arctique a certaines idées pour amener des étudiants dans l'Arctique durant l'été. Ils pourraient y travailler avec les indigènes et aider, dans les nouvelles localités, à l'épuration des cours d'eau. Peut-être cela servirait-il à enthousiasmer les jeunes pour l'Arctique. Si quelques centaines commençaient un tel programme, certains pourraient s'enticher de l'Arctique au point d'y consacrer leur carrière. Il me semble que ce serait une grande chose pour notre pays. Au cours des années suivantes, ceux qui seraient allés là-bas les premiers pourraient aider d'autres étudiants à faire de même. A mon sens, l'Arctique offre un champ d'expérience pratique pour ce genre d'activité.

• (5.40 p.m.)

Hier soir, j'ai pris la parole lors d'une fête appelée soirée de reconnaissance envers la police, et qui a été célébrée à l'occasion du centenaire de l'Eglise baptiste de Markham, dans ma circonscription. J'ai songé qu'il serait peut-être intéressant de faire travailler pendant les mois d'été des étudiants aux côtés de nos agents de police. Ils se rendraient mieux compte du travail et des responsabilités de la police. Les étudiants en question pourraient faire part de leurs impressions à leurs camarades. Ce serait une révélation pour les intéressés. Certains de ces jeunes pourraient ainsi sentir naître en eux la vocation et se destiner à une carrière dans les forces de l'ordre. Notre police devrait participer à tous les échelons à un tel programme qui ne comporterait qu'un minimum de frais et se révélerait extrêmement utile. En m'entretenant avec M. Mackay, ancien chef de la police torontoise, qui exerce à présent des fonctions plus reposantes en tant que président de la Régie des alcools, je me suis rendu compte qu'à son avis, cette idée méritait examen. Apparemment, ce n'est rien de nouveau. Il croyait qu'il fallait inciter les gens à embaucher plus d'étudiants l'été, en ville ou à la campagne.

Il y a beaucoup d'autres choses dont j'aimerais parler en ce moment. Mais je sais que d'autres députés veulent prendre la parole. J'aimerais terminer en soulevant une autre question, à propos des objectifs nationaux. Loin de moi l'intention de discourir sur nos objectifs nationaux. Certaines de nos difficultés existent du fait que nous devons travailler d'une élection à l'autre. Ce n'est pas que nous n'essayons pas de penser aux problèmes à long terme; c'est simplement que notre façon de penser est circonscrite par le fait que nous devons nous présenter devant les électeurs tous les quatre ans, ou à peu près. Néanmoins, le Conseil économique du Canada, lui, s'occupe de la situation à long terme. La Commission des prix et des revenus semble, pour sa part, se préoccuper de certains de nos problèmes à court terme. Ces problèmes sont toujours présents et touchent le patronat, la main-d'œuvre et la société en général.